

Vos questions / nos réponses

## dependance aux jeux

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/02/2012 20:14

bonjour

j'ai découvert depuis peu, parce que c'est lui qui me l'a dit, que mon mari est dépendant des jeux de loto, grattage

il a dépensé de grosses sommes tout en cachant sa dépendance

il a détourné les relevés bancaires pour éviter que je m'en aperçoive

il s'est coupé de notre famille

a cessé de partir en vacances avec les enfants et moi

ne s'est plus occupé des enfants

a fait aussi de drôles de choses : fausses tentatives de suicides (appels au secours, ...) qui me laissent dans la plus grande incompréhension

il est suivi par un psychiatre mais il me fait peur

je crains qu'il n'en vienne à commettre l'irréparable, à savoir nous tuer

il est armurier de métier, a des armes . J'ai peur qu'il ne supporte pas que nous constatons "sa déchéance"

qui plus est, il s'est mis à boire

comment protéger mes enfants et moi

il semble ne plus avoir aucun repère

j'avoue qu'il me fait peur

j'ai demandé le divorce car je, nous souffrons depuis trop longtemps

il ne l'accorde pas bien sur

je suis anéantie par tant de mansonges, de tromperies et je n'ai plus confiance en personne

---

Mise en ligne le 08/02/2012

Bonjour,

Votre mari semble être sous le prisme d'une addiction aux jeux d'argent et l'expression de son mal-être est très claire. Si vous avez des craintes, c'est que vous avez certainement mesuré la teneur du danger qui prévaut dans votre famille. La priorité est aujourd'hui de protéger vos enfants et de vous protéger vous-même. Vous devez vous questionner, au vu des éléments en votre possession, sur la nécessité de contacter l'autorité compétente pour prévenir et anticiper tout éventuel danger et pour reprendre votre expression, éviter « l'irréparable ».

Nous vous suggérons de faire le point sur votre situation, sur ce que vous vivez, ce que vous ressentez, en prenant un temps de réflexion personnelle, en discutant avec votre famille, vos amis et/ou des professionnels. A titre d'exemple, vous pouvez solliciter l'aide de l'assistante sociale de votre secteur qui pourra vous entendre et vous accompagner dans vos éventuels démarches.

La prise en charge dont bénéficie votre conjoint semble ne pas encore porter ses fruits mais il est important de le maintenir dans ce suivi. Nous attirons votre attention que vous pouvez bénéficier d'un suivi, dans le cadre d'un soutien familial, que les centres d'addictologie mettent au service de l'entourage d'une personne confrontée à une addiction. Vous pourriez bénéficier de soutien et de conseils. Ce pourrait être l'opportunité pour vous de parler des difficultés dans votre couple, par rapport à vos enfants et de la suite que vous souhaitez donner à votre relation. Ce choix vous appartient mais, peut-être, avez-vous besoin qu'on vous aide à y voir plus clair.

Nous vous avons mis, ci-dessous, quelques adresses de centres situés dans votre département de résidence, et nous vous conseillons vivement de les contacter. Vous pouvez contacter aussi le 3919 (appel gratuit depuis un poste fixe) qui est le service spécialisé pour les violences faites aux femmes.

Vous pouvez également nous contacter au 09 74 75 13 13 (Ligne de Joueurs Info Service, coût d'une communication locale depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin) si vous désirez être ponctuellement soutenue, conseillée et reparler de la situation de votre mari et des difficultés qui en résultent.

Cordialement.

---

## Autres structures :

---